

# INFORMATION EAUX

CAHIER  
DÉTACHABLE  
RÉFÉRENCES  
SCIENTIFIQUES  
ET JURIDIQUES

**RIOB : Création d'un Réseau  
des Organismes de Bassins Transfrontaliers**

**VOSGES :  
Mondial de la Pêche à la Mouche**

3-10 juillet 2002

**Conseil Supérieur d'Hygiène Publique :**  
Un bilan positif de la section des eaux

**AFEID :**  
Montpellier accueillera  
le Conseil Exécutif 2003 de la CIID

**POLLUTEC 2002**  
du 26 au 29 novembre à Lyon

**Lettre du PEE à Washington :**  
les financements multilatéraux en ligne

**CNFME :**  
Renouvellements de la certification Qualité ISO 9001  
et de l'Agrément pour la Formation des Elus



*Office  
International  
de l'Eau*

Colloque International  
**L'EAU EN MONTAGNE**  
Gestion intégrée des Hauts Bassins Versants  
MEGÈVE (FRANCE) - 5 - 6 SEPTEMBRE 2002

# SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL  
Coordination : C. JUERY  
Rédacteur en Chef : D. DELAGE  
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY  
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE  
Abonnements : N. CHAILLOU

**Abonnement 1 an**  
France : 411,46 Euro TTC  
Etranger : 341,10 Euro

**Office International de l'Eau**  
Service National d'Information  
et de Documentation sur l'Eau  
15, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47  
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48  
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire  
ISSN

AD 234  
0012-9003 - 48<sup>ème</sup> année

## Nouvelles des Agences de l'Eau

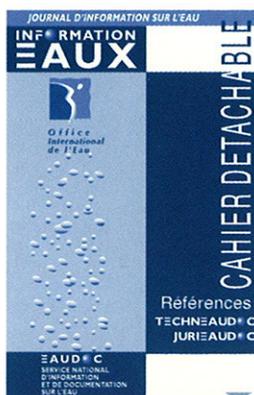
- Loire-Bretagne 2
- Rhin-Meuse 2
- Seine-Normandie 3

## Actualités

- Françaises 4
- Vie des Sociétés 10
- Autour du Monde 11
- Librairie 14
- Lu dans la Presse 16
- RIOB 17

## Nouvelles de l'Office International de l'Eau 18

Visitez aussi notre site internet :  
<http://www.oieau.org>

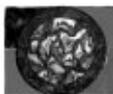


## Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés  
Références récentes de JURIEAUDOC

Agenda 20  
des  
Événements

## VERS UN RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN TRANSFRONTALIER



Compte tenu du très grand nombre de fleuves, lacs, aquifères transfrontaliers, qui sont plus de 200 dans le Monde, des moyens spécifiques sont nécessaires pour en assurer la gestion durable en s'appuyant sur les conclusions des conférences internationales spécialisées de Petersberg et de Washington, ainsi que sur les études des Nations Unies, de l'Académie de l'Eau, de "Green Cross International" ou du "WATAC" en Afrique de l'Ouest.

L'Assemblée du RIOB a souligné notamment l'importance de la Directive-Cadre européenne, ainsi que de la Convention des Nations Unies et la Convention d'Helsinki pour la gestion des eaux partagées.

**L'**Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) qui a réuni à Québec, du 28 au 30 mai 2002, 184 délégués venus de 57 pays a décidé, à l'unanimité, la création au sein du RIOB d'un **Réseau Spécialisé des Organismes de Bassin Transfrontaliers**.

La réunion constitutive de ce nouveau Réseau se tiendra à l'invitation de la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL), avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, sur les rives du Lac Léman, les 25 et 26 novembre 2002.

**RIOB**  
riob2@wanadoo.fr  
www.riob.org  
**ACADÉMIE DE L'EAU**  
academie@oieau.fr  
www.oieau.fr/academie  
**AGENCE DE L'EAU RMC**  
com@eaurmc.fr  
www.eaurmc.fr  
**CIPEL**  
cipel@cipel.org  
www.cipel.org

## APPEL À PROPOSITIONS DE RECHERCHES 2002

### PROGRAMME : "Évaluation et réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides"

Le Ministère chargé de l'Environnement, conscient de tous les enjeux liés à l'usage des pesticides et soucieux de prendre des mesures scientifiquement fondées, a mis en place en 1999 le programme "Évaluation et réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides". Il a pour objectif de mieux connaître les voies de dispersion, de transformation et d'accumulation des pesticides dans l'environnement. Les recherches doivent aboutir à la conception d'outils permettant d'évaluer les risques liés à l'utilisation des pesticides, développer de nouvelles stratégies pour limiter la présence des pesticides dans l'environnement et mettre en place une agriculture durable (aspects biologiques, agronomiques, environnementaux et socio-économiques). Cet appel à propositions de recherche est le deuxième lancé dans le cadre de ce programme.

Le texte intégral de cet appel ainsi que la liste des documents à joindre à la réponse est disponible sur le site Web du Ministère : **www.environnement.gouv.fr**

La date de clôture des candidatures est fixé au 13 septembre 2002.

# LOIRE-BRETAGNE



## PROTECTION DES CAPTAGES : ÉTAT D'AVANCEMENT DANS LE BASSIN

Une plaquette présentant l'état d'avancement de la mise en place des périmètres de protection des captages dans le bassin Loire-Bretagne vient d'être publiée par la DRASS du Centre et l'Agence de l'Eau.

Ce document synthétise les résultats des informations fournies par les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales sur la situation existante en décembre 2000.

Pour disposer d'une ressource en eau répondant aux critères de qualité, pour éviter des traitements coûteux et maîtriser l'évolution du prix de l'eau, la prévention constitue une évidente priorité. A ce titre, la protection de la ressource est indispensable car elle offre les meilleures garanties pour le consommateur.

Les périmètres de protection, rendus obligatoires par la loi du 3 janvier 1992, dans un délai de cinq ans pour tous les ouvrages ne bénéficiant par d'une réelle protection naturelle, sont un élément indispensable de la politique de conservation ou de rétablissement de la qualité des eaux.

Le présent bilan fait ressortir, sur cinq ans, une augmentation significative du nombre de périmètres mis en place, même si la situation globale reste très insuffisante.

L'effort doit donc être poursuivi de la part de tous les partenaires concernés par la procédure. La mobilisation de moyens humains et financiers, la sensibilisation et la concertation constituent autant d'atouts permettant de développer une dynamique locale et d'aboutir à la mise en place des périmètres. Il en va de l'alimentation en eau de qualité des populations actuelles et futures.

### AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339

45063 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

# RHIN-MEUSE



## MONDIAL DE PÊCHE À LA MOUCHE

### L'AGENCE DE L'EAU PARTENAIRE

Le réseau hydrographique vosgien accueille cette année le **Mondial Mouche 2002**, qui aura lieu du 3 au 10 Juillet. Le choix de ce site par les organisateurs est un indicateur significatif de la bonne qualité de ses eaux.

En effet, La qualité de l'eau des rivières ne cesse de s'améliorer depuis une dizaine d'années. C'est le résultat d'une politique volontariste en faveur de l'environnement menée par les collectivités et secteurs économiques vosgiens, avec l'appui technique et financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, partenaire naturel de leurs actions en faveur de l'eau, des milieux naturels et des rivières.

Au cours des dernières décennies, le nombre des ouvrages destiné au traitement de la pollution dans la région de la Haute Moselle, la Moselotte, la Vologne et la Thur a été augmenté avec l'aide technique et financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. La capacité à traiter la pollution a été ainsi plus que multipliée par deux au cours des vingt-cinq dernières années.

La construction des ouvrages d'épuration, la création des réseaux d'assainissement et les mesures de prévention des pollutions accidentelles représentent un coût de l'ordre de **150 M€** environ pour la dernière décennie. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en a financé plus du tiers.

Les rivières ont largement bénéficié des progrès de l'épuration de la pollution domestique comme de la pollution industrielle. La qualité de l'eau des rivières du secteur a été améliorée jusqu'à un état permettant souvent la plupart des usages de l'eau et la rendant propice à la vie aquatique.

La qualité de l'eau des rivières a progressé sur l'ensemble du secteur. Les évolutions varient selon les cours d'eau. L'amélioration la plus spectaculaire est sans conteste celle de la Thur, qui grâce à d'importants efforts de dépollution a retrouvé une bonne qualité d'eau, alors que son état était mauvais jusqu'au début des années 90.

La qualité des rivières du versant lorrain partait d'une situation globalement moins dégradée. La majorité des sites d'observation montre une progression de la qualité qui atteint dans certains secteurs un très bon niveau.

Près de 25 installations de traitement des effluents domestiques sont recensées dans la région. Ce parc de stations représente à ce jour une capacité de traitement de la pollution de près de 210 000 équivalents-habitants. Depuis 1985, cette capacité de traitement a été multipliée par 2,5 notamment grâce à la construction des principales stations d'épuration : Gérardmer (1997), La Bresse (1998), Thann (1988), Cernay (1987).

Au niveau industriel, de gros efforts ont été faits depuis 1990 en matière de construction de stations d'épuration, mais également pour la prévention des pollutions accidentelles. Les principales tranches d'activités industrielles de la région sont le textile, la chimie et l'agro-alimentaire.

### AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019

57161 MOULINS LES METZ

Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



## 96 MILLIONS D'EUROS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES, LES INDUSTRIELS ET LES AGRICULTEURS

Réunie le 15 mai à Sainte-Marie du Lac-Nuisement, la Commission des Aides de l'Agence

Seine-Normandie a accordé 96,000 M€ d'aides sur l'ensemble du bassin pour les actions suivantes :

☆ Collectivité Locales (assainissement) : construction et réhabilitation de stations d'épuration et réseaux	74,00 millions d'euros (420 dossiers)
☆ Collectivités Locales (eau potable) : alimentation en eau potable, aménagement des rivières et protection des zones humides	13,00 millions d'euros (131 dossiers)
☆ Industrie : travaux de dépollution ou de prévention	8,00 millions d'euros (89 dossiers)
☆ Agriculture : épuration des effluents d'élevage et compteurs d'irrigation	1,00 million d'euros (13 dossiers)
☆ Banques de données et études	0,2 million d'euros (15 dossiers)

Parmi tous ces projets, on peut noter :

- la construction d'une station d'épuration à Pothières, dans la Côte d'Or. La commune, lors de l'élaboration du schéma d'assainissement, a retenu un assainissement collectif en réseau séparatif pour le bourg, une station d'épuration propre à Pothières même et un assainissement autonome pour les petits villages rattachés à la commune.
- Un nouveau traitement de l'eau potable (oxygénation et filtration) pour la commune de l'Isle-sur-Seine, dont les eaux de captage ont une teneur en manganèse supérieur à la norme.
- Un contrat rural avec le syndicat mixte du pays de l'Argonne et les Chambres d'Agriculture et des Mériers de la Marne. Les objectifs de ce contrat sont de résorber les principales sources de pollution qui al-

tèrent la qualité de l'Aisne et de ses affluents, d'améliorer la protection des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable et enfin de sécuriser cette alimentation en eau potable.

- La réhabilitation de 23 branchements d'eau potable en plomb sur la commune de Marbéville (52).
- de 50 micro-grammes/litres ( $\mu\text{g/l}$ ) actuellement, la concentration en plomb dans l'eau potable passera à 25  $\mu\text{g/l}$  en 2003, puis 10  $\mu\text{g/l}$  en 2013.

### AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE  
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89  
[www.aesn.fr](http://www.aesn.fr)

## UN NOUVEAU MINISTÈRE



Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement n'est plus : il est remplacé par le **Ministère de l'Écologie et du Développement Durable**. En procédant à la composition de son nouveau gouvernement, le Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin a également procédé à une redistribution des attributions de chaque ministère.

Ce Ministère "nouvelle formule" a été confié à **Roseline Bachelot-Narquin**, Docteur en pharmacie. Née le 24 décembre 1946, Roseline Bachelot est secrétaire générale adjointe du RPR. Conseillère régionale des Pays, elle est en outre, vice-présidente du conseil régional depuis 1992.

Madame Bachelot est aussi Députée de la première circonscription du Maine-et-Loire depuis 1998 et Présidente du Conservatoire des rives de la Loire et de ses affluents.

Le Secrétariat d'Etat au Développement Durable, placé auprès de la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, a été confié à **Mme Tokia Saïfi**. Née le 11 juillet 1959, Tokia Saïfi est la Fondatrice de l'association "Espace Intégration".

Elle a lancé un mouvement national pour promouvoir l'égalité et la participation des Français issus de l'immigration à la vie politique. Elle est députée européenne depuis 1999.

La compétence "Aménagement du Territoire" a été transférée à un autre Ministère, le Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire confié à **Jean-Paul Delevoye**.

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

#### ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP  
Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23  
Web : <http://www.environnement.gouv.fr/>

## CSHPF : LES ACTIVITÉS 2001 DE LA SECTION DES EAUX

Le **Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France**, organisme consultatif placé auprès du Ministre chargé de la Santé, oeuvre depuis 180 ans dans le domaine de l'hygiène et de la lutte contre les épidémies. En son sein, la Section des Eaux est une instance d'expertise et de réflexion scientifique et technique qui apporte une aide à la décision à l'administration sanitaire française. Elle joue, à ce titre, un rôle important en matière d'évaluation du risque.

Bien que le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France n'ait qu'un rôle consultatif et que ses avis ne s'imposent pas à l'administration, ils sont néanmoins suivis de la quasi-totalité des cas et il joue donc un rôle fondamental dans la prise de décision sanitaire.

Les interventions de la Section dans le domaine de l'eau se font à trois niveaux :

- elle examine les principaux projets de textes communautaires, réglementaires et administratifs relatifs à l'hygiène publique,
- elle est consultée obligatoirement lors de l'instruction de certains dossiers particuliers dont les conséquences sont de grande ampleur ou qui, en raison des difficultés techniques, se placent aux limites des connaissances disponibles,
- elle peut se saisir de tout sujet lui paraissant important et faire des propositions.

Dans le cadre de ce que l'**Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** nomme "la santé environnementale", l'activité de la Section des Eaux s'exerce dans le secteur sous ses différents aspects (ressources en eau et milieux récepteurs, eaux résiduaires et assainissement, divers usages de l'eau) et cette instance intervient à titre d'expert dans l'étude de projets, son avis est recueilli notamment :

- sur les projets d'adduction d'eau destinée à la consommation humaine y compris la mise en place des périmètres de protection des captages,
- sur les demandes d'approbation des procédés ou de produits de traitement des eaux destinées à la consommation humaine,
- sur les projets d'assainissement pour les grandes agglomérations,
- sur les demandes de rejets d'eaux usées dont le flux polluant est élevé ou qui s'effectuent dans des zones sensibles,
- sur les demandes d'autorisations de dispositifs autonomes de traitement ou d'élimination des eaux usées,
- sur les demandes émanant des collectivités pour le classement en stations thermales, climatiques, balnéaires, touristiques ou de sports d'hiver.

Son action complète celle de l'**Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA)** créée en 1998 dont la mission est de contribuer à assurer la sécurité sanitaire dans le domaine de l'alimentation depuis la production des matières premières jusqu'à la distribution au consommateur.

Au cours de l'année 2001, la Section des Eaux s'est particulièrement intéressée, dans leurs aspects scientifiques, techniques et réglementaires, aux domaines suivants :

### ❶ Ressources en eau et leur protection :

Outre l'examen des aspects législatifs et réglementaires, les avis ont porté principalement sur les demandes d'autorisation d'utilisation de ressources en eaux superficielles ou souterraines pour la production d'eau potable, d'établissement de périmètres de protection autour de points de captage et sur les impacts sur la qualité de l'eau liés à la réalisation d'infrastructures routières.

### ❷ Eaux destinées à la consommation humaine :

Elles ont représenté près de la moitié des cas examinés et les saisines ont concerné notamment :

- la réglementation ;
- les systèmes d'alimentation en eau potable et les filières de traitement ;
- l'altération de la qualité des eaux d'alimentation ;
- l'octroi de dérogations pour certains paramètres physiques et chimiques ;
- l'agrément de produits et de procédés de traitement des eaux et des réseaux de distribution.

❸ **Eaux thermo-minérales** : réalisation de travaux de sondage dans le périmètre de protection.

### ❹ Eaux de loisirs :

Ont été examinées des demandes d'autorisation de produits et de procédés de traitement des eaux de piscines et de création de baignade.

### ❺ Assainissement et rejets d'eaux résiduaires :

Les principaux dossiers ont concerné des demandes d'autorisation de construction, d'exploitation ou d'extension de systèmes d'assainissement et la réutilisation d'eaux résiduaires pour l'arrosage ou l'irrigation de cultures ou d'espaces verts.

### ❻ Classement des communes :

De nombreuses demandes ont été examinées à la lumière des règles générales édictées par le Conseil pour l'instruction de ce type de dossier (classement en station de tourisme, balnéaire, climatique, hydrominérale...).

### ❼ Affaires diverses :

Elles ont notamment concerné les risques sanitaires liés aux importants rejets, par les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE), d'eaux réchauffées à l'amont de zones de loisirs aquatiques ou de prises d'eau destinées à la consommation ou à l'irrigation (prévention du risque ambien), le traitement de ces effluents avant rejet, la gestion du risque lié aux légionelles ainsi que les rejets d'effluents d'établissements d'équarrissage.

Le CSHPF a pour souci permanent d'avoir une vision globale et une approche intégrée des questions relatives aux eaux avec leurs composantes sanitaire, environnementale, technique et économique.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL  
ET DE LA SOLIDARITÉ**

8, avenue de Ségur - 75350 Paris 07 SP  
Tél. : 01 40 56 60 00 - Fax : 01 40 56 72 43  
[www.emploi-solidarite.gouv.fr/index.asp](http://www.emploi-solidarite.gouv.fr/index.asp)

## EXPERTISE D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LUTTER CONTRE LES LÉGIONELLES DANS LES RÉSEAUX D'EAU

Le Ministère de la Santé tient à apporter les précisions suivantes :

Afin de protéger la santé des consommateurs d'eau, une réglementation nouvellement rénovée (décret du 20/12/2001) fixe les limites maximales de qualité et des prescriptions techniques pour toute la chaîne de distribution d'eau. Dans ce cadre, tous les procédés et produits de traitement de l'eau doivent être autorisés par le ministre chargé de la santé après avis de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments). Le chlore, le peroxyde d'hydrogène et le dioxyde de chlore sont ainsi autorisés pour être injectés dans les réseaux d'eau pour éliminer les légionelles.

Deux sociétés ont déposé en mars 2000 au Ministère de la Santé des dossiers d'agrément d'un procédé utilisant le cuivre et l'argent par ionisation pour lutter contre les légionelles. L'AFSSA, chargée d'expertiser ces dossiers, a rendu trois avis (2 avril, 16 juillet, 21 décembre 2001). Pour l'un d'eux, l'avis a été défavorable dans la mesure où le dossier technique notamment ne précisait pas les circuits soumis aux essais ni le protocole de vérification et n'apportait pas les garanties d'efficacité et de sécurité requises pour un agrément. Pour l'autre dossier, l'avis rendu en décembre 2001 est favorable à la réalisation d'un essai et demande que soit proposé un site adapté aux conditions d'expérimentation. La société n'a pas été en mesure à ce jour de proposer un tel site. Dans les deux cas, l'AFSSA a souhaité disposer d'informations sur les risques d'altération des matériaux des canalisations. Ce problème s'était posé avec d'autres procédés dans plusieurs cas.

Pour éliminer correctement les légionelles, il serait nécessaire, selon ce procédé, d'injecter de l'argent et du cuivre à des concentrations parfois supérieures à ce que permet la réglementation actuelle française basée sur la

réglementation européenne (décret du 3 janvier 1989 et directive du 15 juillet 1980). Cette réglementation devrait évoluer, mais elle reste en vigueur jusqu'au 24 décembre 2003.

Par ailleurs, les dossiers transmis font également état de l'utilisation de ce procédé dans plusieurs pays. Cependant, certains documents joints aux dossiers soulèvent des questions sur les facteurs qui peuvent réduire l'efficacité réelle du dispositif en fonction de la diversité des réseaux d'eau. C'est pourquoi, il est nécessaire de tester spécifiquement son efficacité et son innocuité en France pour tenir compte des conditions locales (nature des matériaux des canalisations utilisées en France, diversité des compositions chimiques de l'eau : pH, teneurs en minéraux et en chlore, ...).

Le Ministère de la Santé rappelle enfin l'existence de procédés, produits et méthodes autorisés et efficaces qui permettent de limiter la prolifération de légionelles dans les installations d'eau. Ces procédés, produits et méthodes sont décrits dans le rapport du CSHPF paru en novembre 2001 et relatif à la gestion du risque lié aux légionelles ([www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)). Le Ministère de la Santé suit avec attention ce dossier pour que des expérimentations du procédé cuivre-argent puissent être menées dans des conditions permettant de garantir la sécurité des consommateurs d'eau.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ

8, avenue de Ségur - 75350 Paris 07 SP  
Tél. : 01 40 56 60 00 - Fax : 01 40 56 72 43  
[www.emploi-solidarite.gouv.fr/index.asp](http://www.emploi-solidarite.gouv.fr/index.asp)

## AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE

### UNE JOURNÉE DE PRÉSENTATION DU SECTEUR DES EAUX

La Mission Économique de Milan a organisé le 26 juin une journée de rencontres entre les industriels français et les intervenants italiens privés et publics du secteur du traitement des eaux.

Le secteur italien du traitement des eaux est en pleine réorganisation. En outre, pour répondre aux normes de respect de l'environnement, les industries italiennes polluantes doivent recycler les effluents présentant un danger pour l'environnement.

Le système hydraulique italien présente des lacunes sur trois points principaux :

- les aspects sanitaires : l'eau fournie est de qualité médiocre et seuls 35,8 % des Italiens consomment l'eau du robinet ;
- l'impact sur l'environnement ;
- l'organisation et l'infrastructure du service.

Ces problèmes sont liés essentiellement à la multiplicité des gestions et à l'absence de planification globale.

Les secteurs de la distribution de l'eau, de la collecte des eaux usées et de l'épuration sont caractérisés par un extrême morcellement des opérateurs : 5 500 pour la distribution d'eau potable, 7 000 pour la collecte des eaux usées et 2 000 pour la dépuración. Environ 50 % des volumes distribués sont gérés par des régies municipales et des sociétés publiques de grande dimension, le reste

l'étant par des sociétés communales de petite taille. A la fin des années 90, seulement 5 % du marché était aux mains d'entreprises privées.

La loi 36/94, dite Loi GALLI, réorganise l'ensemble des services hydriques italiens en s'appuyant sur le concept d'équilibre hydrologique entre les ressources disponibles et les besoins, tout en associant une protection environnementale et une efficacité économique et fonctionnelle du service de l'eau. Le texte préconise une organisation unifiée du territoire avec la mise en place de Domaines Territoriaux Optimaux (ATO : Area Territoriale Optimale).

Cette nouvelle organisation permet à des sociétés privées de se positionner sur ce marché : ONDEO, SAUR, VIVENDI, par exemple, sont associées à des grands opérateurs italiens dans certains ATO.

Une estimation des dépenses relatives au cycle intégral de l'eau fait état d'un investissement de 45 milliards d'euros (y compris génie civil) dans les 25 prochaines années.

### AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE Mission Economique

Corsa Magenta 63 - 20123 MILAN  
Tél. : (39) 02 48 54 71 - Fax : (39) 02 48 54 71  
[www.dree.org/litalie](http://www.dree.org/litalie)

## ARIST BOURGOGNE UN SITE WEB SUR LES TECHNOLOGIES PROPRES



Depuis 1994, l'ARIST Bourgogne (Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique) assure une veille informative et alimente une base de données sur les technologies propres et sobres. Sous l'appellation **Propres et Sobres** sont rassemblées toutes les méthodes de fabrication, ou procédés, utilisant le plus rationnellement possible les matières premières et/ou l'énergie tout en réduisant la quantité des effluents polluants, des déchets ou rebuts produits lors de la fabrication ou pendant l'utilisation du produit.

Cette veille a notamment donné lieu à l'édition d'un CD-ROM.

Ce projet de l'ARIST est reconnu comme une référence unique en France.

Aujourd'hui, l'ARIST, en coopération avec la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), le Conseil Régional de Bourgogne et l'ADEME, met en place une plateforme Internet d'information sur les technologies propres et sobres au niveau national. Ce site thématique s'adresse aux industriels comme aux collectivités, et permettra notamment de mettre en relation tous les acteurs concernés, avec des retombées positives pour votre entreprise.

Les utilisateurs de la plate-forme auront accès :

- ❶ à une base de données (articles, organismes, fiches techniques),
- ❷ à des dossiers de fond sur des thématiques spécifiques ou des secteurs d'activités,
- ❸ à des témoignages de réalisations industrielles,
- ❹ aux offres et demandes de partenariat technologique européen,
- ❺ aux aides et subventions disponibles pour les industriels,
- ❻ à une sélection de liens Internet dédiées aux technologies propres.

Le lancement de ce site est prévu pour octobre 2002.

### ARIST - CRCI BOURGOGNE

Place des Nations Unies - 21070 DIJON CEDEX  
Tél. : 03 80 60 40 69 - Fax : 03 80 60 40 21  
d.descourtils@bourgogne.cci.fr

## IRRIGATION ET DRAINAGE :

### 54<sup>ème</sup> CONSEIL EXÉCUTIF INTERNATIONAL DE LA CIID

Du 14 au 19 Septembre 2003 - Montpellier

Le 54<sup>ème</sup> Conseil Exécutif International de la CIID (Commission Internationale sur l'Irrigation et le Drainage) et la 20<sup>ème</sup> Conférence Régionale Européenne "Irrigation et gestion concertée des conflits d'usages dans la région euroméditerranéenne", auront lieu à Montpellier, du 14 au 19 septembre 2003.

Cet événement important rassemblera quelque 500 professionnels de l'irrigation et du drainage.

Le programme comprendra en outre :

- un séminaire "Technologies et méthodes modernes d'irrigation : recherche, développement et essais",
- des visites techniques,
- des réceptions et un programme complet pour les personnes accompagnantes,

Il est fait appel pour des communications auprès des professionnels et des scientifiques de la gestion de l'eau sur 2 thèmes :

#### ➤ Thème 1 : Origine des conflits d'usages

La compréhension des conflits réels nécessite d'identifier les déterminants de la demande et d'analyser l'évolution sectorielle :

- rôle de l'industrie agroalimentaire et demande des consommateurs,

- croissance démographique et usages urbains,
- prise en compte de l'environnement.

#### ➤ Thème 2 : Méthodes de résolution des conflits

Sur la base de l'implication des acteurs et de la prise en compte des usagers, quels sont les instruments économiques et institutionnels pour réguler les conflits d'usage ?

- perception des conflits et rôle des médias,
- le rôle des organisations de bassin et de nappe,
- le rôle des prestataires de service et des instruments économiques, tout en prenant en compte la lutte contre la pauvreté.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : <http://afeid.montpellier.cemagref.fr/cei2003.htm>

### AFEID

Parc de Tourvoie - 92160 Antony  
Tél. : 01 40 96 61 97 - Fax : 01 40 96 61 96  
afeid@cemagref.fr  
afeid.montpellier.cemagref.fr

## LES ACTIVITÉS 2001 DE L'ENGEES

L'année 2001 a été marquée par le lancement du projet de plate-forme technologique en hydraulique. Ce projet à vocation pédagogique et partenariale (les opérateurs de l'hydraulique urbaine) devrait constituer le support d'une évolution "technologique" marquante des formations dispensées à l'**Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg - ENGEES**. Le comité de suivi et le comité de pilotage se sont réunis à de multiples reprises pour finaliser un projet qui devrait recevoir en 2002 l'agrément des ministères de tutelle (Education Nationale, Recherche, Agriculture et Pêche), ainsi que celui des collectivités associées au financement (Conseil régional d'Alsace et Conseil général du Bas-Rhin) afin de démarrer en 2003.

**Les formations spécialisées** ont connu des évolutions contrastées. Les effectifs en mastères spécialisés ont fortement diminué et la formation en management et ingénierie des services d'eau et d'assainissement n'a pas été ouverte pour l'année scolaire 2001-2002, faute de candidatures suffisantes, alors que les effectifs en licence professionnelle "eau et environnement" passent de 26 élèves (2000 - 2001) à 43 élèves (2001 - 2002) avec une demande particulièrement forte pour l'option hydraulique urbaine.

**La formation continue** a retrouvé un bon rythme d'activité en 2001 avec 72 sessions organisées, 1158 stagiaires, soit 4049 journées-stagiaires. Le dispositif de formation d'accompagnement des ITR recrutés par concours en accès direct semble se stabiliser. La participation aux sessions de formation continue offertes aux jeunes ITR récemment sortis de l'ENGEES pose régulièrement le problème de leur disponibilité.

**En formation initiale d'ingénieurs**, les effectifs en 1<sup>ère</sup> année ont, pour la première fois, dépassé la barre de 70 pour une promotion qui finalement comprend 73 élèves. Les trois voies d'approfondissement en 3<sup>ème</sup> année (génie urbain, génie de l'environnement, maîtrise des déchets) ont maintenant une structure et des objectifs bien identifiés. Une réflexion sur les aspects pédagogiques des pro-

jets et sur le rôle de la formation à travers des projets est en cours afin, notamment, de mieux cerner les contours et d'en différencier les différentes phases, tant dans le montage, la réalisation, que l'évaluation.

**Les activités de recherches**, relevant du cycle de l'eau et de l'écogéographie, sont maintenant insérées dans une nouvelle unité mixte de recherche "Centre d'Ecologie Végétale et d'Hydrologie" (CEVH, UMR Université Louis Pasteur - ENGEES). Par contre, le renforcement des équipes de recherche "Gestion des Services Publics" (UMR CEMAGREF - ENGEES) et "Systèmes Hydrauliques Urbains" (unité propre de recherche à l'ENGEES), notamment à travers des recrutements d'ingénieurs des Travaux Ruraux ou d'autres ingénieurs des corps techniques de l'Etat, ne se poursuit pas à la cadence attendue, en particulier faute de candidatures pour les postes ouverts.

Le projet de restructuration des établissements de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire a mobilisé l'équipe de direction et quelques enseignants-chercheurs qui ont présenté la synthèse de leur réflexion au Conseil général de l'établissement lors de sa séance du 30 novembre 2001. Dans le contexte actuel, tant national qu'international, ce projet est évidemment très important et il peut apporter une nouvelle dynamique à l'établissement, si le processus d'élaboration prend effectivement en compte les spécificités de l'ENGEES, notamment en terme de partenariats opérationnels, de recherche finalisée et surtout de professionnalisation des formations.

### ENGEES

1 quai Koch - B.P. 1039 -  
67070 STRASBOURG Cedex  
Tél. : 03 88 24 82 82 - Fax : 03 88 24 82 83  
d.jessel@engees.u-strasbg.fr  
www-engees.u-strasbg.fr

## CSTB

### UNE CERTIFICATION POUR L'ENTRETIEN DES ADOUCISSEURS D'EAU

Aujourd'hui, l'adoucisseur d'eau offre la solution la plus simple et la plus fiable pour éliminer le calcaire. Il représente un investissement moyen de 1850 euros, installation comprise. A l'image des chaudières murales à gaz, il nécessite un entretien régulier. Pour aider les particuliers à choisir un prestataire aux compétences reconnues, le **CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)**, a créé la certification "**CSTBat Service Maintenance des Adoucisseurs**".

Cette certification atteste des compétences du prestataire de service à effectuer les opérations d'entretien et de maintenance. En outre, elle garantit que l'adoucisseur est installé conformément à la réglementation en vigueur et que l'eau adoucie conserve toutes ces qualités de potabilité.

Le prestataire de service se soumet volontairement aux contrôles opérés par le CSTB sur un panel d'installations. Il lui fournit pour cela la liste de ses clients avec une mise à jour annuelle.

Le logo de la certification "CSTBat Service" figure sur les documents techniques et commerciaux de la société : devis, fiches de passage, facture ..., et sur l'étiquette col-

lée sur l'adoucisseur avec la date de passage du technicien.

Outre la maintenance de l'installation, pour obtenir une eau de qualité constante, propre à la consommation, il est indispensable d'approvisionner une fois par mois le bac à sel de l'appareil avec des sels certifiés NF. Délivrée par le CSTB, cette certification garantit un sel d'une pureté minimale de 99,5 %.

Les sels certifiés NF sont testés dans les laboratoires du CSTB. Les essais portent sur la tenue mécanique des pastilles de sel pour assurer une dissolution optimale, et sur leur pureté de manière à garantir la qualité alimentaire de l'eau adoucie.

### CSTB

4, av. du Recteur Poincaré - 75782 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 40 50 28 28 Fax : 01 45 25 61 51  
www.cstb.fr

## NAUSICAA : 2<sup>ème</sup> RENCONTRE INTERNATIONALE DES MUSÉES ET CENTRES DE LA MER

Du 17 au 20 novembre 2002 - Boulogne-sur-Mer

Pour l'avenir de la planète bleue chacun de nos gestes compte et 6 milliards de petits gestes peuvent devenir un grand mouvement.

Tel est le message que souhaite faire passer **NAUSICAA**, le Centre National de la Mer de Boulogne-sur-Mer.

Pour cela, il organise du 17 au 20 novembre prochain la 2<sup>ème</sup> édition de la Rencontre Internationale des Aquariums, Musées et Centres de Science de la Mer.



Pour une utilisation durable de l'environnement, ces professionnels, en contact avec des millions de citoyens, doivent encourager la mise en place de nouvelles attitudes.

Cette rencontres sera l'occasion de lancer un programme concerté et international de sensibilisation, afin de toucher un large public.

### NAUSICAA

Boulevard Sainte Beuve – B.P. 189  
62203 BOULOGNE SUR MER Cedex  
Tél. : 03 21 30 99 84 - Fax : 03 21 30 93 94  
culture@nausicaa.fr  
www.nausicaa.fr

## BORDEAUX AQUACULTURE

LA QUALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DES TRAVAUX

Du 18 au 20 septembre 2002 - Bordeaux



Salon professionnel des fournitures, produits et équipements de l'aquaculture, plate-forme de rencontres, d'échanges et de débats, rendez-vous d'affaires producteurs-transformateurs-acheteurs, **Bordeaux Aquaculture** est le grand rendez-vous professionnel de la filière aquacole (coquillages et poissons).

C'est l'occasion, pour tous les acteurs de la filière amont et aval, de la recherche à la transformation, en passant par la production, de se retrouver à Bordeaux et de faire le point sur les dernières actualités professionnelles, économiques, technologiques et réglementaires.

Au programme de la manifestation 2002 : des journées professionnelles thématiques, des colloques scientifiques et techniques, des débats et une grande exposition animée réunissant, sur le même plateau, associations, entreprises (produits, équipements, process, nutrition, santé animale, transformation, services, nouveautés, ...), organismes de recherche et administrations...

Nouveau, cette année, un "**Village de la Transformation**" sera créé au sein du Salon, pour répondre aux besoins exprimés lors de la précédente édition de Bordeaux Aquaculture. Il présentera, grandeur nature, de nombreux matériels et équipements de transformation en démonstration, l'objectif étant d'ouvrir des perspectives de valorisation des produits aquacoles et de diversification de l'activité. Vedette de ce nouveau pôle : une ligne de découpe jusqu'à la mise sous vide.

Plusieurs grandes rencontres professionnelles marqueront l'édition 2002 :

- Le Colloque "**Aquaculture et environnement**", fera le point sur les effets du développement de l'aquaculture (poissons, mollusques et coquillages) sur l'environnement, sur l'usage des espaces marins

et terrestres et les solutions mises en oeuvre pour améliorer les pratiques.

- La 2<sup>ème</sup> **Journée de la pisciculture** dont les débats porteront sur la production, les signes de qualité, les évolutions de la consommation, les différentes conceptions du développement durable (des exemples seront donnés), les maladies (virus de la NHI...), la politique sanitaire de la France et les progrès apportés par la sélection génétique...
- Les 2<sup>èmes</sup> **Rencontres européennes des producteurs de mollusques** sur le thème : "Comment créer les conditions du maintien et du développement de la conchyliculture en Europe ?" Trois axes majeurs seront développés : le maintien d'une qualité satisfaisante des eaux conchylicoles, les mesures de protection des cheptels et l'occupation d'espaces suffisants pour les établissements à terre.
- La 4<sup>ème</sup> **Journée de la Nutrition**. Les intervenants feront le lien entre nutrition et environnement, mais aussi entre nutrition (qualité des matières premières alimentaires) et qualité de la chair des poissons.
- Un séminaire "**Pisciculture en Afrique Subsaharienne**", aura pour thème : "Comment accélérer la diffusion de l'innovation piscicole en milieu paysan ?".
- Une table ronde "**Quelles formations pour l'aquaculture, demain ?**", sera organisée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

### BORDEAUX AQUACULTURE

Allée Ratabou - BP 105  
33030 BORDEAUX LAC CEDEX  
Tél. : 05 56 11 88 88 - Fax : 05 56 11 88 22  
bxaqua@bordeaux-expo.com  
www.bordeaux-aquaculture.com

## ECTI

### LES SENIORS TOUJOURS DISPONIBLES

ECTI, l'association des experts seniors bénévoles, a réalisé 1 715 missions en 2001, dont 602 dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Technique, économie ou formation, les ectiens ont apporté leurs expertises dans de nombreux domaines dont celui de l'eau.

ECTI s'est aussi appliqué à améliorer sa communication : nouveau logo, plaquettes, réalisation d'un Intranet, participation à des congrès.

Mais l'association souhaite se développer, et, pour cela, accroître le nombre de ses adhérents.

L'implantation d'un réseau homogène et dynamique sur l'ensemble du territoire devrait lui permettre d'atteindre ses objectifs.



**ECTI**  
 101-109 rue Jean Jaurès - 92300 LEVALLOIS-PERRET  
 Tél. : 01 41 40 36 00 - Fax : 01 41 37 47  
 accueil@ecti-vsrf.org  
 www.ecti-vsrf.org

## INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS DU BASSIN DE LA SEINE

2001 a vu le départ d'Henri WOLF de la présidence de l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine (IIBRBS), après 20 ans d'exercice. C'est Pascal POPELIN qui lui a succédé.

Le bilan d'activité de l'année 2001 a été ponctué par la vidange décennale du lac-réservoir de Pannecière. Cette opération a permis de vérifier que, grâce au suivi et aux soins vigilants dont il fait l'objet, cet ouvrage demeure sûr et viable, parmi les ouvrages de l'Institution. De même, toute une série de travaux de contrôle et d'aménagement ont été réalisés sur les trois autres ouvrages, afin de maintenir leur efficacité en période de crues et d'étiage.

La crue 2001, peu importante en cote, a été d'une longueur exceptionnelle (55 jours) et tardive au regard des possibilités d'action des lacs à cette période. Ils ont cependant joué leur rôle en protégeant des villes comme Troyes et Saint-Dizier et en réduisant la hauteur de la crue en région parisienne.

Tout au long de l'année, au travers des études qu'elle conduit et par la communication de leurs résultats, l'Institution a poursuivi son action de sensibilisation du grand public et des responsables aux risques de crues qui sera maintenue en 2002 dans le cadre du service des intérêts collectifs du Bassin de la Seine.

Il faut aussi noter le lancement de l'étude globale pour l'aménagement de la Bassée qui est le grand projet de l'Institution pour les années à venir.

**INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS DU BASSIN DE LA SEINE**  
 8 rue Villiot - 75012 PARIS  
 Tél. : 01 44 75 29 29 - Fax : 01 44 75 29 30



## POLLUTEC 2002

Du 26 au 29 novembre 2002 - Lyon

Pour sa 18<sup>ème</sup> édition et sur une surface de 90 000 m<sup>2</sup>, Pollutec présentera toutes les solutions environnementales aujourd'hui disponibles dans les domaines de l'eau, des déchets, de l'air, de l'énergie, de la réhabilitation des sols, des technologies propres, de l'analyse/mesure/contrôle, du nettoyage industriel, ...

Pour répondre aux attentes des visiteurs, industriels ou responsables de collectivités locales, plusieurs thèmes seront particulièrement valorisés cette année :

- **La prévention et la gestion des risques**, propulsées au coeur de l'actualité depuis l'accident de Toulouse, et qui mobiliseront environ 1 000 m<sup>2</sup> de stands présentant les outils de prévention, de détection, d'intervention, de surveillance ... mais aussi un forum de débats organisés par l'INERIS, en collaboration avec le CSTB et le CEMA-GREF ;
- **L'aménagement et la protection du littoral**, aujourd'hui une priorité de nombreux élus, qui trouveront réunis sur le salon tous les outils de lutte contre les pollutions accidentelles, les matériels de nettoyage de plage, les solutions de gestion de la qualité des eaux, d'aménagement des fronts de mer...

- **Les énergies propres ou renouvelables** (méthanisation, cogénération, éolienne, ...), chaque année plus présentes à Pollutec et qui seront davantage mises en lumière au sein du salon. Un village et des débats dédiés à l'hydrogène et à ses applications énergétiques sont notamment annoncés.
- Enfin **le bruit**, aujourd'hui considéré comme une donnée environnementale à part entière, d'ailleurs au 4<sup>ème</sup> rang des préoccupations environnementales des citoyens. Ce secteur sera à l'honneur cette année, à travers notamment un village réunissant toutes les solutions acoustiques innovantes autour du CIDB (Centre d'Information et de Documentation du Bruit) et de la Mission Bruit du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

**POLLUTEC**  
 70 rue Rivay - 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX  
 Tél. : 01 47 56 21 24 - Fax : 01 47 56 21 20  
 www.pollutec.com

## INSTITUT DE L'EAU "PERRIER VITTEL"

### UN LOGICIEL POUR UNE HYDRATATION OPTIMALE DES SPORTIFS

Augmentation de la fréquence cardiaque, diminution de l'efficacité musculaire et donc de l'endurance et de la performance, difficulté de concentration et même risque d'engourdissement et de malaise : les conséquences de la déshydratation sont en effet nombreuses et parfois dangereuses. Comment adopter une hydratation adéquate à chaque effort sportif ? C'est ce qu'a recherché à définir l'**Institut de l'Eau** en créant le programme "**HydraOpt**".

Depuis 1998, les chercheurs de l'**Institut de l'Eau** ont effectué 74 tests sur 740 sportifs de 16 disciplines différentes. L'objectif était de mesurer l'influence des paramètres physiologiques des sujets et des conditions de leur effort sur les pertes en eau. Les sportifs étaient donc pesés avant et après l'épreuve, et portaient un cardiofréquencemètre destiné à enregistrer leurs pulsations cardiaques durant l'effort.

Cette vaste étude, unique en son genre, a permis d'établir les formules mathématiques des pertes en eau d'un individu selon le sport pratiqué, et donc de développer un programme informatique qui définit, pour chaque sportif, un plan d'hydratation optimale à partir de tous les paramètres en jeu : caractéristiques physiques de l'individu, type de sport concerné et conditions dans lesquelles il est pratiqué (température ambiante, hygrométrie, type de vêtements portés).

"HydraOpt" est aujourd'hui disponible sous forme de bornes interactives au départ de toutes les manifestations sportives parrainées par Vittel, à l'intention des amateurs soucieux de leur santé.

## POLLUTION DES NAPPES PHRÉATIQUES : "PRIMÉALE" S'ENGAGE

Pour les producteurs de fruits et légumes, la qualité des sols est une préoccupation majeure. Une terre respectée est la garantie de "vrais" légumes du terroir, sains et bons.

Aussi "PRIMÉALE" lance une action éco-citoyenne pour la préservation des terroirs, dans les hypermarchés, avec l'opération "**un geste simple pour une terre de qualité**", une campagne nationale de sensibilisation à la collecte de piles usagées.

Ainsi, sur deux périodes de 10 jours, un livret à vocation pédagogique sera offert à l'intérieur de milliers d'emballages de carottes des Landes et de légumes de Provence (légumes phares de la saison).



Parallèlement, une distribution gratuite de sachets de collecte de piles usagées sera mise en place par la marque dans les hypermarchés et les consommateurs seront invités à déposer leurs sachets de piles usagées à l'intérieur des contenaires prévus à cet effet.

### NESTLÉ WATERS

9, rue Maurice Mallet - TSA 4001  
92793 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9  
Tel. : 01 41 23 38 00 - Fax : 01 41 23 69 00  
[www.institut-eau.tm.fr](http://www.institut-eau.tm.fr)

### PRIMÉALE - TDA COMMUNICATION

Tél. : 01 44 70 08 13 - Fax : 01 44 70 08 55  
[TDACommunication@wanadoo.fr](mailto:TDACommunication@wanadoo.fr)

## WATER UTILITY PARTNERSHIP

LES ACTIVITÉS 2000 - 2001

Le **Partenariat Eau et Assainissement en Afrique ("WUP - Water Utility Partnership")** est une initiative conjointe de l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau (UADE - Abidjan, Côte d'Ivoire), du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA - Ouagadougou, Burkina Faso) et le Réseau de Centres de Formation et de Recherche (TREND - Kumasi, Ghana). La Banque Mondiale est intervenue avec un don de premier établissement pour le démarrage des activités. Outre ces organismes fondateurs, et dans le cadre beaucoup plus large de la mise en oeuvre du projet, le WUP considère comme partenaires toutes les institutions d'aide qui contribuent à la réalisation de ce programme qui a été lancé en juillet 1996 au cours de la conférence régionale sur la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique, tenue à Johannesburg en Afrique du Sud.

La création du "WUP" a été motivée par la volonté de promouvoir un partenariat véritable entre les **Sociétés d'Eau Potable et d'Assainissement (SEPA) d'Afrique** (aussi bien publiques que privées), les administrations locales, les organismes de contrôle et les organisations du secteur de l'eau. Le fonctionnement du "WUP" repose sur la promotion des connaissances et l'échange des expériences entre les organisations évoluant dans un contexte similaire, leur restructuration pour en faire des prestataires de services performants (dans un cadre de collaboration sud-sud), tout en tenant compte des avantages que pourrait procurer la coopération nord-sud. Le Programme cherche à identifier les principaux obstacles auxquels se heurtent les intervenants et qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle ou de renforcer l'interaction entre eux.

Les activités du Programme sont pour le moment circonscrites aux questions de la fourniture des services d'eau et d'assainissement dans les zones urbaines et péri-urbaines.

Le WUP vise les objectifs suivants :

- Améliorer la performance des SEPA d'Afrique en matière de prestation de services, de recouvrement des coûts, d'exploitation et d'entretien, tout en priviliégiant la desserte des zones péri-urbaines et la participation du secteur privé ;
- Resserrer les liens de coopération entre les SEPA d'Afrique, les Organisations Communautaires de Base (OCB) et les Organisations Non Gouvernementales (ONG), et renforcer leurs moyens dans le domaine de l'extension des prestations aux populations défavorisées urbaines ;
- Créer un système efficace et un cadre cohérent de coopération pour les SEPA d'Afrique, les Centres Internationaux de Réseaux de Formation, l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau (UADE) et tout autre institut de formation, d'information et de recherche ;
- Améliorer les capacités institutionnelles et professionnelles par la pleine utilisation de l'expérience acquise par les SEPA d'Afrique et les centres de documentation sectoriels, la collecte de l'information spécialisée indispensable aux réseaux de formation au profit des prestataires de services en Afrique et l'échange de données entre les sociétés d'eau et les programmes analogues des autres régions.

Le WUP vise la réalisation de ces principaux objectifs à travers six projets spécifiques intimement liés :

• **Projet 1 :**

Réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique : la principale activité de cette composante a été l'organisation de la Conférence Régionale de Kampala en Ouganda, du 26 au 28 février 2001.

L'un des grands résultats de la Conférence a été la **Déclaration de Kampala**, conçue pour orienter la réforme du secteur de l'eau en Afrique, dans la même perspective que la politique de promotion du "WUP". La Déclaration énonce les tendances de la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement, y compris les propositions d'avenir.

L'utilité d'une bibliothèque de référence a été réaffirmée à la Conférence de Kampala, où beaucoup de participants ont fait savoir à quel point ils étaient avides d'informations et de données sur les réformes en Afrique, que ce soit dans le secteur public, parapublic ou privé.

**C'est pourquoi le Ministère français des Affaires Etrangères a chargé l'Office International de l'Eau de l'assistance technique pour la mise en place d'un projet de bibliothèque virtuelle rassemblant des informations indispensables à la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement, et accessible par Internet.**

• **Projet 2 :**

Elaboration des indicateurs de performance et du benchmarking des sociétés d'eau en Afrique, financé par le Gouvernement de Grande-Bretagne.

• **Projet 3 :**

Gestion des sociétés d'eau et réduction de l'eau non comptabilisée, financé par le Gouvernement suédois à travers la SIDA.

• **Projet 4 & 5 :**

Renforcement des capacités des SEPA d'Afrique dans les domaines de l'environnement, de l'hygiène du milieu, de la santé publique, de la prestation de services en faveur des populations des quartiers défavorisés péri-urbains. Il bénéficie du soutien financier de la Commission européenne.

• **Projet 6 :**

Réseaux d'information et de communication, financé par l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau.

**WATER UTILITY PARTNERSHIP**

05 bp 2642 - ABIDJAN 05 - COTE D'IVOIRE

Tél. : (225) 21 24 08 28 - Fax : (225) 21 24 00 63

wup@africaonline.co.ci

wupafrica.org

## “EUROMED”

### LE PROGRAMME SMAP ENTRE BRUXELLES ET ATHÈNES

Les correspondants euro-méditerranéens du Programme Régional d'Actions Prioritaires à court et à moyen terme pour l'Environnement (SMAP) ont tenu leur 4<sup>ème</sup> réunion annuelle du 23 au 25 avril à Bruxelles. La réunion a également préparé la 2<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'Environnement qui aura lieu les 9 et 10 juillet à Athènes.

La réunion a été consacrée à l'achèvement du rapport sur la mise en œuvre de SMAP qui doit être présenté à la Conférence ministérielle d'Athènes et à la préparation de la Conférence elle-même, notamment le projet de déclaration ministérielle. Cette déclaration devrait s'appuyer sur les cinq ans d'expérience du programme SMAP, financé par MEDA.

Elle doit présenter un cadre de mesures à prendre pour favoriser l'intégration de l'environnement au sein du Par-

tenariat euro-méditerranéen, des propositions de synergies opérationnelles avec d'autres programmes et conventions applicables à la Méditerranée, et une approche commune en vue du prochain Sommet Mondial sur le Développement Durable. Des représentants des douze Partenaires méditerranéens et des Etats membres de l'UE assistaient à la réunion, ainsi que des observateurs des grands programmes, conventions, donateurs et ONG.

#### COMMISSION EUROPÉENNE

1049 Bruxelles - Belgique

Tél. : (+32-2) 295 29 77

europaaid-euromedinfo@cec.eu.int

europa-eu.int/comm/external\_relations/euromed

## “SABESP”

### 17 MILLIONS DE CLIENTS A SAO PAULO

Créé en 1973 pour assurer la production et la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées, la “SABESP” (**Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo**) alimente aujourd'hui 31 municipalités de la métropole brésilienne, soit environ 17 millions d'individus.

La naissance de la “SABESP” s'est accompagnée de la mise en place de l'Agence de l'Environnement de l'Etat de Sao Paulo, en charge de l'hydro-électricité, de la lutte contre la sécheresse, des réseaux d'assainissement et de la lutte contre la pollution.

L'expansion anarchique de la ville a aussi nécessité la création de périmètres de protection de la ressource, dont les premiers tracés furent délimités en 1976. Les chaos politiques de la fin des années 70 et du début des années 80 ont ensuite fait oublier les problèmes environnementaux.

Le retour à la démocratie à faire ressurgir l'urgence de la lutte contre la pollution, et un plan national pour les ressources en eau a été adopté en 1991.

A cette même époque, la “SABESP” a dû faire face à de nombreux problèmes : endettement massif, conflits avec les municipalités desservies, coupures intempestives de la distribution d'eau ...

Une nouvelle équipe, installée en 1994, a mis en place une gestion collective et décentralisée. Dès 1998, la compagnie affichait R\$ 500 millions de profits, et la mortalité infantile, important critère de mesure de la qualité des services d'eau était passée de 70,6 % en 1978 à 18,64 %.

Aujourd'hui encore, la “SABESP” doit veiller à ce que ses infrastructures (23.800 km de conduite et 135 réservoirs) restent en bon état. Ses objectifs : lutter contre les fuites, qui avoisinent les 16 %; améliorer la collecte des eaux usées (83 % en 2000) et leur traitement (60 % en 2000).

#### CIA. DE SANEAMENTO BASICO DO ESTADO DE SAO PAULO

Rua Costa Carvalho, 300 - 05429-900 - SAO PAULO SP (Oxxl I) 3030-4000  
www.sabesp.com.br

## 3<sup>ÈME</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU

### “WORLD WATER ACTIONS”

Les “**Actions Mondiales pour l'Eau**” (World Water Actions) seront l'un des principaux rapports présentés au 3<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau, qui se tiendra à Kyoto, du 16 au 23 mars 2003.

Après le “**World Water Vision**” et le “**Framework for Action**” issu du 2<sup>nd</sup> forum de la Haye, “**Actions Mondiales pour l'Eau**” rassemblera les actions concrètes engagées dans le monde depuis 2000.

Six spécialistes internationaux ont été chargés en juillet 2001 par le **Conseil Mondial de l'Eau** de collecter différentes informations afin de constituer :

- une base de données (Actions Inventory) sur les diverses actions menées dans le monde dans le domaine de l'eau (projets innovants, campagnes particulièrement intéressantes, réformes institutionnelles ou politiques ...),
- un suivi des engagements pris à la Haye,
- une série de recommandations qui seront présentées à Kyoto.

A l'heure actuelle, une première version de ce rapport a été rédigée et rendue public sur le site :

[www.worldwatercouncil.org/wau\\_actions.shtml](http://www.worldwatercouncil.org/wau_actions.shtml)

En fonction des réactions, des commentaires reçus, une seconde version sera proposée en juillet.

Après présentation lors du **Stockholm Water Symposium et du Sommet de Johannesburg, en août**, une 3<sup>ème</sup> version du rapport sera proposée en octobre, et le document final sera rédigé en décembre.

#### SECRETARIAT OF THE 3<sup>RD</sup> WORLD WATER FORUM

5th FL. 2-2-4 Kojimachi Chiyoda-ku Tokyo  
102-0083, Japan

Tél. : +81 3 5212 1645 - Fax : +81 3 5212-1649

[www.worldwaterforum.org/](http://www.worldwaterforum.org/)

# SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES RIVIÈRES

Du 3 au 6 septembre 2002 - Brisbane

Cette année, le Symposium International de Brisbane se focalisera sur la gestion des rivières et ses conséquences sur la qualité des eaux.

Au sommaire :

- les barrages : effets sur les communautés riveraines ; l'élimination des barrages est-elle la solution ?
- les réductions des consommations d'eau ;
- irrigation : conséquences pour les rivières.

Des études de cas illustreront ces débats : Ord (Ouest Australie), Gange, Mer d'Aral, Mississipi, Zambèze, Derwent (Tasmanie).

Un atelier sera consacré au transfert d'expériences à l'échelle internationale avec comme exemple le cas du Mékong.

## RIVERFESTIVAL BRISBANE PTY LTD

Box 25, Stanley St. Plaza - South Bank  
234 Grey St - South Brisbane QLD 4101 - Australia  
Tél. : +61 (0)7 3846 7444 - Fax : +61 (0)7 3846 7660  
conference@riverfestival.com.au  
www.riverfestival.com.au

## UBIFRANCE :

### L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET LA GESTION DES RESSOURCES EN ALGÉRIE

10 et 11 septembre 2002 - Alger

Dans le cadre de son programme d'actions collectives pour l'année 2002, **UBIFRANCE**, en collaboration avec la Mission Economique et Financière d'Alger, a décidé d'organiser un colloque sur les thèmes de la **gestion et du traitement de l'eau**, afin de présenter aux décideurs et prescripteurs Algériens concernés, les possibilités offertes par la technologie et le savoir-faire français dans ce domaine.

L'Algérie, et en particulier les régions d'Alger et d'Oran, souffre depuis plusieurs années maintenant de fortes pénuries en eau, autant dues à la raréfaction de la ressource qu'à un très mauvais état du réseau. Par ailleurs, les prévisions montrent une forte augmentation du déficit dans tout le pays à partir de 2010. Les besoins sont donc considérables et concernent tous les aspects liés à l'eau.

Face à cette situation d'urgence, l'Etat algérien souhaite faire appel à l'expertise étrangère.

Les entreprises françaises sont déjà très présentes sur le marché mais la concurrence est forte, notamment italienne, espagnole, canadienne et allemande.

Ce colloque prévoit d'aborder les points suivants :

- la mobilisation quantitative de la ressource :
  - . la recherche de nouvelles ressources et leur mobilisation,
  - . les économies d'eau.
- l'optimisation de la qualité de l'eau :
  - . la réutilisation des eaux usées,
  - . le traitement et l'assainissement,
  - . la gestion qualitative des réseaux.

## UBIFRANCE

14 avenue d'Eylau - 75116 PARIS  
Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01  
www.ubifrance.com

## "WATER ENVIRONMENT FEDERATION"

### 4<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE SUR LA MAINTENANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION

Du 4 au 6 août 2002 - Kansas City

La "Water Environment Federation" tiendra sa 4<sup>ème</sup> conférence annuelle sur la gestion et la maintenance des stations d'épuration, du 4 au 6 août à Kansas City.

Organisé en coopération avec la "Missouri Water Environment Association", cette manifestation mêlera sessions techniques et ateliers abordant des sujets tels que la gestion des petites et moyennes installations d'épuration, les pratiques de maintenance préventives, la conception d'ouvrage, les aspects réglementaires.

Une session sera consacrée à l'élimination biologique des nutriments.

## WATER ENVIRONMENT FEDERATION

601 Wythe Street - Alexandria, VA 22314-1994 USA  
Tél. : 800-666-0206  
csc@wef.org



## PLAN BLEU

### LA DÉMOGRAPHIE EN MÉDITERRANÉE

Les pays méditerranéens, au nord comme au sud, connaissent actuellement de rapides changements démographiques, sociaux, culturels, économiques et écologiques. Où mènent ces changements ? Que sera l'avenir des pays méditerranéens ? Comment doivent-ils agir individuellement et collectivement, pour faire face à leurs difficultés croissantes ? L'objet du **Plan Bleu**, dans le cadre du **Plan d'Action pour la Méditerranée**, est de tenter de répondre à ces questions par l'observation et l'évaluation des rapports entre environnement et développement.

Ces études doivent se fonder sur une connaissance approfondie des évolutions démographiques, souvent rendues responsables des difficultés présentes et futures. Bien entendu, tous les individus de l'ensemble hétérogène de pays que l'on trouve en Méditerranée sont loin d'avoir le même niveau de vie et donc de marquer le milieu d'une même "empreinte écologique". Il n'en demeure pas moins que c'est la dynamique du nombre et des

mouvements de personnes qui, dans chaque pays, commande au premier chef les consommations de ressources primaires et exige des services publics des investissements et des aménagements plus lourds.

C'est pourquoi ce fascicule vise à donner les informations les plus pertinentes sur les surprenants changements en cours dans la démographie de la région et présente les projections que l'on peut faire, jusqu'à 2025, tant pour chaque pays riverain dans sa totalité, que pour ses zones urbaines et pour ses régions côtières méditerranéennes.

#### PLAN BLEU POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN MÉDITERRANÉE

15, rue Beethoven - 06560 Sophia Antipolis  
Tél. : 04 92 38 71 30 - Fax : 04 92 38 71 31  
planbleu@planbleu.org  
www.planbleu.org

## AUTREMENT

### UN ATLAS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le concept de "développement durable" est né au "Sommet de la Terre" de Rio, en 1992, sur le constat de l'échec d'un mode de croissance épuisant la planète et reléguant la grande majorité des peuples dans la pauvreté.

Cet atlas propose une "lecture" inédite du monde, croisant des données socio-économiques, géopolitiques, environnementales.

Trente planches et quarante cartes jettent des passerelles entre l'accès à l'éducation, les écarts de niveaux de vie au nord et au sud, les droits civiques des femmes, les changements climatiques ou la solidarité internationale ...

Initié par **Autrement**, au sein de sa collection "Atlas/Monde", cet ouvrage sans équivalent est coédité avec

le **Comité 21 (Comité Français pour le Développement Durable)**, association qui contribue à la réalisation en France des objectifs du développement durable. Il a été réalisé avec le concours d'un comité éditorial composé d'experts et d'ONG du développement durable, en France et dans le monde.

Il constitue pour les organismes et individus intéressés et impliqués, entreprises, administrations, collectivités locales, réseaux associatifs, milieux enseignants, un outil de travail et de sensibilisation irremplaçable. Conçus, accessibles, objectifs.

#### EDITIONS AUTREMENT

17 rue du Louvre - 75001 PARIS  
Tél. : 01 40 26 06 06 - Fax : 01 40 26 00 26  
autrement@filnet.fr  
www.autrement.com

## CERDD

### UNE SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES LOIS CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le **Centre Ressource du Développement Durable du Nord Pas de Calais (CERDD)** a publié une fiche ressource sur les différentes lois récentes faisant clairement référence à la notion de développement durable.

Il s'agit de :

- la loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, (LOADDT dite loi Voynet),
- la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, plus connue sous le nom de SRU, dite loi Gayssot,
- la loi d'orientation agricole n°99-574 du 9 juillet 1999,
- et la loi d'orientation forestière n°2001-602 du 9 juillet 2001.

Le CERDD a ajouté à ce panorama juridique la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la

simplification de la coopération intercommunale dite loi Chevènement qui, en fournissant de nouveaux instruments techniques et juridiques, devrait favoriser la mise en oeuvre de politiques de développement durable.

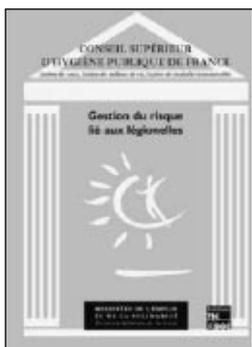
Le CERDD propose une interprétation synthétique du paysage dessiné par ces diverses lois, plutôt qu'un commentaire isolé de chacune d'entre elles. Son propos est prioritairement didactique, il fait le lien entre la durabilité et le contenu de ces dispositifs.

#### CENTRE RESSOURCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

16 place Cormontaigne - 59000 LILLE  
Tél. : 03 20 17 95 10  
www.cerdd.org

## TEC & DOC

### GESTION DU RISQUE LIÉ AUX LÉGIONELLES



Ce rapport du **CSHPF (Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France)** est destiné à l'ensemble des acteurs concernés par le risque sanitaire lié aux légionelles et notamment aux gestionnaires des établissements recevant du public et à ceux des bâtiments d'habitation.

La légionellose est une maladie à déclaration obligatoire depuis 1987. Depuis le renforcement du dispositif de surveillance en

1997, le nombre de cas de légionellose diagnostiqués et déclarés est en constante augmentation. Il est passé de 80 cas en 1996 à 610 cas en 2000.

En 1997 et en 1998, différentes actions de prévention de la légionellose ont été entreprises via la diffusion de circulaires ministérielles aux services déconcentrés, vis-à-vis des responsables d'établissements recevant du public comportant des installations à risque et en particulier des responsables d'établissement de santé. Puis, par arrêté du 19 juin 2000, des dispositions réglementaires spécifiques ont été édictées dans le domaine des établissements thermaux. Afin de compléter les prescriptions existantes concernant les règles de prévention et de

maintenance, le Ministère chargé de la santé a demandé au Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France d'élaborer un rapport sur la gestion du risque lié aux légionelles.

Après un rappel du contexte réglementaire et une synthèse des connaissances relatives à l'évaluation du risque, ce rapport propose des mesures de prévention en fonction des installations concernées et en particulier en ce qui concerne les réseaux d'eau chaude. Les recommandations portent sur la conception et la maintenance des installations afin de lutter contre la prolifération de la bactérie et sur les modalités de surveillance de l'état de contamination. Dans les réseaux de distribution d'eau chaude, le suivi de la température et l'analyse bactériologique de l'eau, en des points spécifiques, permettent de vérifier que les diverses mesures préventives mises en œuvre limitent de manière significative le risque pour la population.

#### TEC&DOC - LAVOISIER

14 rue de Provigny - 94236 CACHAN Cedex  
Tél : 01 47 40 67 00 - Fax : 01 47 40 67 02  
editions@lavoisier.fr  
www.lavoisier.fr

## CFCE

### STRATÉGIES DES FUSIONS ET ACQUISITIONS 2001 (PÉTROLE - ENERGIE - ENVIRONNEMENT)

Le monde entier connaît depuis plusieurs années une tendance marquée aux mariages d'entreprises dont l'intensité fluctue selon les secteurs.

Pour bien comprendre l'ampleur du phénomène et les divers motifs stratégiques qui accompagnent ces alliances, pour prendre conscience des enjeux et des risques de ces opérations, pour appréhender les disparités sectorielles, le **Centre Français du Commerce Extérieur** publie une étude sur les stratégies des fusions et acquisitions 2001.

Pour chacun des domaines retenus (pétrole, énergie et environnement) l'étude présente :

- un retour sur les fusions-acquisitions 2000 pour une mise en perspective : mise à jour des principales opérations annoncées, rappel des tendances et faits marquants,

- un bilan quantitatif et qualitatif des fusions et acquisitions 2001 : présentation hiérarchisée des principales opérations, commentaire stratégique,
- une base de données pour chaque secteur d'activité : avec plus de 170 opérations traitées en 2001.

Ceci constitue un panorama synthétique pour les décideurs, une étude de référence pour connaître les leaders de demain, analyser, anticiper les changements.

#### CENTRE FRANCAIS DU COMMERCE EXTERIEUR

10 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cédex 16  
Tél. : 01 40 73 30 00 - Fax : 01 40 73 39 79  
www.cfce.fr

## LE MONITEUR

### CODE PRATIQUE DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DIVERS

Qu'elles appartiennent au domaine public, national, départemental, communal, ou privé, cet ouvrage procède à une analyse approfondie du régime juridique de toutes les voies, de leurs dépendances, de leur délimitation, de leur occupation par les réseaux divers, des droits et obligations des riverains, de la coordination des travaux de réfection, de leur protection...

Cet ouvrage tient compte des textes récemment introduits par le législateur, notamment dans le Code de la voirie routière, le Code de la route, le Code de l'urbanisme et le Code rural.

Un index alphabétique, une table des textes officiels et des jurisprudences, ainsi qu'une table des matières facilitent la recherche du lecteur.

#### ÉDITIONS DU MONITEUR

17, rue d'Uzès - 75108 PARIS CEDEX 02  
Fax : 01 40 41 08 87  
clients@editionsdumoniteur.com  
www.editionsdumoniteur.com

# LU DANS LA PRESSE

## “GÉORAMA”

### L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

Dans **GEORAMA**, son journal d'information, le **BRGM** rappelle que ses activités s'inscrivent dans une logique de gestion durable des ressources, et visent à fournir aux acteurs de l'eau les outils de connaissance, de planification et de gestion, et les méthodologies et procédés appropriés.

Longtemps cantonnée aux eaux souterraines, l'activité du BRGM évolue dans le cadre d'une vision plus vaste intégrant l'ensemble de la ressource, superficielle et souterraine. Elle porte sur des programmes de recherche et d'appui aux politiques publiques. Ses interlocuteurs : les collectivités locales ou territoriales, l'Etat, l'Europe, des

entreprises (recherche en partenariat industriel) ou encore des Gouvernements étrangers ou des organismes internationaux de financement.

#### EDITION BRGM

3, avenue Claude Guillemin – 45060 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 64 37 37 - Fax : 02 38 64 35 78  
www.brgm.fr

## “L'EAU, LE MAGAZINE”

### SIRÈNES, PHARES ET NIGER

Le numéro de printemps de “l'Eau, le Magazine” fourmille d'informations pour bien vivre l'eau.

Cuisine vapeur et bains raffinés pour le bien-être du corps, légendaires sirènes pour rêver, navigation sur le Niger, fleuve au lent cours, et découverte d'Istanbul pour l'art de vivre. Une revue à savourer en attendant l'été.

#### L'EAU, LE MAGAZINE

60 rue Guy Moquet - 75017 PARIS  
Tél. : 01 42 67 89 20 - Fax : 01 46 22 84 16  
eau.magazine@wanadoo.fr

## MISSION ÉCONOMIQUE DE WASHINGTON

### LA LETTRE DU SERVICE ENTREPRISES ET FINANCEMENTS MULTILATÉRAUX EST EN LIGNE

La Mission Economique de l'Ambassade de France à Washington publie régulièrement une lettre électronique du service “**Entreprises et financements multilatéraux**”.

Accessible gratuitement, sa consultation se fait après inscription en ligne :  
[www.dree.org/bm/lettre/page-lettre.cfm](http://www.dree.org/bm/lettre/page-lettre.cfm)

Le dernier numéro mentionne des financements représentant un montant total de projets de près de 7 milliards de dollars auxquels les Banques ou Fonds de développement (Banque Mondiale, Banque Interaméricaine de Développement, Banque Islamique de Développement) participent à hauteur de 5 milliards de dollars.

Parmi les projets cités, on peut noter :

#### □ “Samarkand Water Supply Project” (Ouzbekistan)

L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité, l'efficacité, la fiabilité et la bonne gestion des coûts de l'approvisionnement en eau à Boukhara et Samarkand. Il comprend 3 composantes :

- La mise en place d'un fonds d'investissement qui permettra de financer les dépenses à court terme (matériel, véhicules, équipements...). Il sera mis à la disposition de l'opérateur et des deux villes, qui proposeront des investissements pour la restructuration du système d'approvisionnement en eau (réseau de distribution, répartiteurs, composants particuliers d'usines de retraitement, stations de pompage), et mettront en place un business plan.
- Le financement des coûts relatifs au contrat de service, qui comprendra une rémunération fixe et une rémuné-

ration variable fonction de la performance pour l'opérateur.

- Le suivi et la coordination du projet, comprenant le financement de services de conseil.

Montant financé : 40 millions US\$ sur un coût total de 62.3 millions US\$.

#### □ “Natural Resource Management in Upper Watersheds” (Guatemala)

Ce projet consiste à améliorer la gestion des bassins versants et comprend 3 composantes:

- La déconcentration des pouvoirs en matière de gestion de l'environnement au niveau des collectivités locales et l'apport d'assistance technique dans les domaines agricole et forestier.
- Le financement de micro-projets axés sur la productivité et la rentabilité et proposés par les exploitants dans les bassins versants supérieurs du pays.
- La gestion des risques environnementaux et la protection des zones vulnérables.

Montant financé : 40 millions US\$ sur un coût total de 44.5 millions US\$.

#### SERGE COUVREUR

Conseiller Commercial

Service “entreprises et financements multilatéraux”  
Mission économique de Washington

Fax : 202 944 6378

[scouvreur@dree.org](mailto:scouvreur@dree.org)

# RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



## DES EXPÉRIENCES AUSTRALES INTÉRESSANTES

Les bassins versants du **Murrumbidgee - Murray - Darling** (Australie) et du **Motueka** (Nouvelle Zélande) participent au programme "HELP" (Hydrology for the Environment, Life and Policy) de l'UNESCO (cf *Information n°530*, p 13) :

- Pour le **Murrumbidgee**, la Commission de bassin versant est la branche exécutive du Conseil Ministériel du Bassin versant de Murray-Darling et a la responsabilité de :
  - la gestion des systèmes au cours d'eau Murray et des lacs Menindee de la partie basse de la rivière,
  - le conseil auprès du Conseil Ministériel sur les sujets relatifs à l'utilisation de l'eau, des terres et des autres ressources environnementales.

La Commission est une organisation autonome en terme de responsabilité au même titre que le Conseil Ministériel.

- Le **Motueka** est administré par le Tasman District Council (TDC) qui est l'unique organisme de gestion et de régulation de la région. Le TDC est assez inhabituel en Nouvelle Zélande à cause de son fonctionnement "unitaire" : alors qu'ailleurs communes, districts et conseils régionaux se partagent la gestion et la planification de l'aménagement du territoire et des infrastructures, le TDC agit seul, ce qui rend la prise de décision plus facile.

Ces expériences lointaines pourraient bientôt compléter le panorama dressé par le RIOB sur la gestion intégrée des bassins versants.

### SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr

<http://www.riob.org>

**Tous les actes de l'Assemblée Générale du RIOB de Québec (28-30 mai 2002) sont accessibles en ligne : <http://www.riob.org>**

Colloque International

# L'EAU EN MONTAGNE

Gestion intégrée des Hauts Bassins Versants

MEGÈVE (FRANCE) - 5 - 6 SEPTEMBRE 2002

## VA-T'ON VERS UNE CRISE MONDIALE DE L'EAU ? UNE GESTION SPÉCIFIQUE DES HAUTS BASSINS VERSANTS S'IMPOSE.

Les montagnes sont les châteaux d'eau de notre planète.

Y conduire des actions particulières d'aménagement et de gestion permettra de mieux se protéger contre les inondations et l'érosion, de lutter contre les pollutions et d'optimiser les ressources en eau disponibles pour les partager entre les usagers.

L'eau est également une richesse économique créatrice de développement (hydroélectricité, eaux minérales, nouveaux sports et loisirs en eaux vives, ...).

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) mobilise l'expertise de 140 organismes-membres dans plus de cinquante pays pour faciliter les réformes indispensables pour prévenir la crise de l'eau douce qui guette l'Humanité.

### Renseignements :

SEA 74

B 625 - Rue Dupanloup - 74040 Annecy Cedex

Tél. : 04 50 88 41 85 - Fax. : 04 50 88 43 88

E-mail : [eau-montagne2002@wanadoo.fr](mailto:eau-montagne2002@wanadoo.fr)

Web : [www.echoalp.com](http://www.echoalp.com)



# OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

## LE CNFME RENOUVELLE SA CERTIFICATION ISO 9001 - BVQI



Suite à l'audit de suivi de certification réalisé par BVQI les 03, 04 et 05 avril 2002, le certificat "Management de la Qualité" du CNFM.E. a été renouvelé sans difficulté selon la version 2000 de la norme ISO 9001.

La Certification, déjà obtenue depuis quatre ans, est un élément essentiel de la notoriété des formations de l'O.I.Eau et prouve la qualité de l'organisation et des prestations du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME).

Le management de la qualité engage le Centre de formation sur la voie d'une amélioration continue de ses services pour une toujours plus grande satisfaction des clients.

Les points forts du système de management de la qualité du C.N.F.M.E. cités par l'auditeur lors de la réunion de synthèse et dans son compte-rendu sont, entre autres, les suivants :

- Qualité du catalogue diffusé au clients,
- Organisation pratique de la réalisation des stages,
- Renforcement des aspects pratiques dans le contenu des stages "en situation réelle de travail",
- Maintenance des équipements pédagogiques.

## NOUVEL AGRÉMENT DE L'OIEAU POUR LA FORMATION DES ÉLUS

L'accès à l'information est un droit fondamental et indispensable pour les élus. La gestion de l'eau constitue à cet égard un sujet essentiel, compte tenu notamment de la profusion de textes et de normes applicables.

L'Office International de l'Eau s'est positionné dans ce domaine dès 1992 et a assuré depuis lors la formation de plus de 12000 élus locaux, dans le cadre d'un programme soutenu par le Ministère de l'agriculture (FNDAE).

Afin de poursuivre cette action, il a obtenu du Ministère de l'Intérieur le renouvellement de son agrément pour la formation d'élus, par arrêté du 29 mars 2002.

### CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

22, Rue E. Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01  
<http://www.oieau.org>  
[cnfme@oieau.fr](mailto:cnfme@oieau.fr)

Office International de l'eau



## LES CAHIERS TECHNIQUES

### DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**1 LES POMPES CENTRIFUGES**  
Entretien et maintenance  
(12 Euros)

**7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**  
Conception - Réception  
Entretien - Réhabilitation  
(13 Euros)

**14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR**  
Traitements et conditionnement  
(12 Euros)

**2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES** dans les réseaux d'adduction d'eau  
Techniques et méthodes  
(12 Euros)

**8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION**  
Des eaux usées urbaines  
Contraintes d'exploitation  
(10 Euros)

**15 LES POMPES**  
Démarrage, arrêt, variation de vitesse  
(12 Euros)

**3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE**  
Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre  
(10 Euros)

**9 L'OZONATION DES EAUX**  
Principe, exploitation et maintenance des installations  
(12 Euros)

**16 LE DIOXYDE DE CHLORE**  
Production - Utilisation  
Contrôle  
(12 Euros)

**4 INSTRUMENTS DE MESURE** dans le contrôle de la qualité des eaux  
Utilisation et entretien  
(13 Euros)

**10 LA CHLORATION DES EAUX**  
Principe, exploitation et maintenance des installations  
(12 Euros)

**17 LA SURPRESSION**  
Principe - Applications  
Dimensionnement  
(13 Euros)

**5 LE COMPTAGE**  
La distribution de l'eau potable  
(10 Euros)

**11 LA TELEGESTION DES RESEAUX**  
Principe, matériels et équipements, exploitation  
(12 Euros)

**18 LE POMPAGE DES EAUX USEES**  
Conception - Réception  
Entretien et maintenance  
(13 Euros)

**6 LA ROBINETTERIE**  
Choix - Mise en oeuvre  
Entretien  
(12 Euros)

**12 POSE DES CANALISATIONS**  
Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable  
(16 Euros)

**HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ?**  
(13 Euros)

**Commande**  
Office International de l'Eau - Le CNFME  
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - [cnfme@oieau.fr](mailto:cnfme@oieau.fr)

DATE	REF.	TITRE
01-05/07/02	02.E.03	Hydrologie urbaine et calcul d'un réseau pluvial - Niveau I
01-05/07/02	02.I.11	Exploiter les démarreurs électrotechniques et les variateurs de vitesse
01-05/07/02	02.L.09	Hydrométrie des cours d'eau : Le métier de jaugeur
02-06/09/02	02.B.20	Traiter et contrôler les eaux de piscine
02-06/09/02	02.C.30	Les branchements : Techniques et innovations
02-06/09/02	02.C.04	Maintien de la qualité de l'eau en distribution
02-06/09/02	02.E.01	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - Niveau I
02-06/09/02	02.E.23	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : Mise en œuvre
02-06/09/02	02.K.27	Les indicateurs de performance pour le contrôle des résultats des services d'eau
02-06/09/02	02.N.07	Détoxification des effluents
09-13/09/02	02.A.14	Prélèvements d'eau : Pourquoi, comment ?
09-13/09/02	02.C.05	Maintenance de la robinetterie et des poteaux d'incendie
09-13/09/02	02.C.06	Les vannes de régulation
09-13/09/02	02.F.25	Exploiter les stations d'épuration extensives

Le détail de ces formations ainsi que le calendrier des stages 2003 est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

## Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

### STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

### PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

### SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr)

# AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection de juillet à septembre 2002 ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
08-12/07/02	Istanbul TRURQUIE	ISWA World Environment Congress & Exhibition	Turkish National Committee on Solid Wastes - Prof.Dr. Günay Kocasoy Tél. : 90 212 263 15 40 - Fax : 90 212 265 21 87 iswa2002@iswa2002.org
21-28/07/02	Montréal CANADA	18 <sup>ème</sup> Congrès International des Irrigations et du Drainage	Commission Internationale de l'Irrigation et du Drainage NEW DELHI INDIA Tél. : 91 11 611 5679 - Fax : 91 11 611 5962 icid@icid.org
04-06/08/02	Kansas City USA	4 <sup>ème</sup> Conférence sur la maintenance des ouvrages d'épuration	Water Environment Federation USA Tél. : 800-666-0206 csc@wef.org
26/08-04/09/02	Johannesburg AFRIQUE DU SUD	Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (RIO + 10)	<a href="http://www.sommetjohannesburg.org">http://www.sommetjohannesburg.org</a>
03-06/09/02	Brisbane AUSTRALIE	Symposium International sur les Rivières	Riverfestival Brisbane Pty Ltd AUSTRALIA Tél. : +61 (0)7 3846 7444 - Fax : +61 (0)7 3846 7660 conference@riverfestival.com.au www.riverfestival.com.au
05-06/09/02	Megève FRANCE	Conférence Internationale L'Eau en Montagne	SEA74 Tél. : 04 50 88 41 85 - Fax : 04 50 88 43 88 eau-montagne2002@wanadoo.fr www.echoalp.com
10-11/09/02	Alger ALGERIE	L'approvisionnement en eau et la gestion des ressources en algérie	UBIFRANCE Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01 www.ubifrance.com
18-20/09/02	Poitiers	Journées Information Eaux 2002	APTEN Tél. : 33 05 49 45 37 40 Fax : 33 05 49 45 37 42 contact@apten.org
18-20/09/02	Bordeaux FRANCE	La Qualité et le Développement Durable en Aquaculture	BORDEAUX AQUACULTURE Tél. : 05 56 11 88 88 - Fax : 05 56 11 88 22 bxaqua@bordeaux-expo.com www.bordeaux-aquaculture.com
17-20/11/02	Boulogne-sur-Mer FRANCE	NAUSICAA 2 <sup>ème</sup> Rencontre Internationale des Musées et Centres de la Mer	NAUSICAA Tél. : 03 21 30 99 84 - Fax : 03 21 30 93 94 culture@nausicaa.fr www.nausicaa.fr
25-26/11/02	Thonon-Les-Bains FRANCE	Assemblée Constitutive du Réseau International des Organismes de Bassin Transfrontaliers (RIOB)	Agence de l'Eau RMC Jean Faure-Brac Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 02 jean.faurebrac@eurmc.fr www.eaurmc.fr
26-29/11/02	Lyon FRANCE	POLLUTEC	POLLUTEC - REED EXPOSITIONS FRANCE Tél. : 01 47 56 21 24 - Fax : 01 47 56 21 20 stephanie_le-cornec@reedexpo.fr www.pollutec.com

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web  
<http://eaudoc.oieau.org>